



## Bonjour,

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves au plan national. Elle œuvre pour les principes de **Laïcité**, d'**Egalité** des chances et de **Gratuité** qui sont les valeurs fondamentales du système éducatif.

Partenaire important des pouvoirs publics, elle est représentée au plan national, régional, départemental et local dans toutes les instances de concertations. Au lycée, des élus vous représentent au Conseil d'Administration, aux commissions ainsi qu'aux conseils de classes.

Adhérer à la FCPE Jean Perrin c'est :

Etre informé

Représenter

Participer

Une **fourniture de manuels scolaires** assurée par et pour les parents FCPE.

**Cofinancer des projets éducatifs et collectifs** proposés par les équipes pédagogiques.

**Proposer un prix négocié** pour la calculatrice recommandée par les enseignants.

**Soutenir de projets** organisés par la Maison des Lycéens.

Une **participation aux voyages et sorties** à raison de 20% (maximum 150€).

Etre force de propositions

Une Bourse aux livres est organisée par et pour les parents adhérents à la FCPE. L'association vous fournit la collection de manuels scolaires pour votre enfant avec obligation de restitution en fin d'année afin de bénéficier de ce service l'année suivante.

En septembre, votre enfant entre en Seconde au Lycée Jean Perrin. Vous devez acheter vous-même les manuels scolaires. La FCPE vous propose alors une fourniture de manuels aux conditions suivantes :

- Un chèque de **55€**, pour la location des manuels (celle-ci pourra être réglée via la carte génération HDF offerte par la région Hauts-de-France)
- Une adhésion obligatoire à la FCPE de **11€**  
**Adhérent FCPE dans un autre établissement ? Ne payez que la part locale de 1€.**
- Un chèque de caution de **150€** (non encaissé, rendu à la restitution des manuels en fin d'année)
- Un chèque si vous souhaitez la calculatrice, de **45€** (TI-82), ou **70€** (TI-83 Python)

**\*\*ATTENTION\*\*** : Ces **différents chèques** vous seront réclamés lors de la réservation des manuels

➔ **Réservation des manuels** : Lors du dépôt des dossiers d'inscription au Lycée.

➔ **Distribution des manuels** : A la rentrée 2020, dates à déterminer.

Le Conseil Régional offre à tous les lycéen.nes une carte « Génération #HDF » d'une valeur de 100€ utilisable pour le prêt de manuels et/ou pour l'achat de fournitures scolaires et sportives.

Pour l'obtenir, connectez-vous sur le site : <http://www.generation-npdcp.fr/categorie/actus-carte/> à partir du 25 Juin et suivez les instructions.

**Nous contacter : [presidentfcpejeanperrin@gmail.com](mailto:presidentfcpejeanperrin@gmail.com) OU 06.13.56.52.79**



## Bourse aux livres 2020-2021

### BON DE COMMANDE

Merci d'écrire en lettres majuscules pour une relecture plus aisée.

Nom, prénom de l'enfant :

Nom, prénom du parent :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Mail :

Langues choisies pour le tronc commun  
(cochez les bonnes cases)

LV1 :  Anglais  Allemand

LV2 :  Anglais  Allemand  Espagnol

Options langues :

LV3 Russe  Latin

Calculatrice (tarif préférentiel) :

Oui  Non

**POUR INFO : (à rendre)**

Adhésion 2020/2021 :

Une adhésion par famille

11 € → Adhésion FCPE (part nationale + départementale + locale)

21 € → Adhésion FCPE solidaire

**Adhérent FCPE dans un autre établissement ?**

**Ne payez que la part locale de 1€**

Abonnement :

4 € → « La Revue des Parents » (actualités du système éducatif)

**TOTAL à régler** (additionnez les sommes cochées)

Participation dans l'association :

**Je souhaite :** cocher la ou les cas(s) correspondante(s)

Participer aux activités de l'association FCPE

Etre candidat(e) au Conseil d'Administration

Etre délégué(e) FCPE aux Conseil de Classe

**Nous contacter :**

[presidentfcpejeanperrin@gmail.com](mailto:presidentfcpejeanperrin@gmail.com)

**OU 06.13.56.52.79**

Date :

Signature :

Les informations collectées par le conseil local directement auprès de vous sur ce bulletin font l'objet d'un traitement informatique par celui-ci. Elles sont conservées pendant 3 ans à l'issu de votre dernière année d'adhésion. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur les données vous concernant : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer, merci d'adresser votre courrier à la FCPE Jean Perrin ou par courriel à [presidentfcpejeanperrin@gmail.com](mailto:presidentfcpejeanperrin@gmail.com). Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.